



Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15 mai 2019

PROCES - VERBAL

La séance est ouverte à 10 heures ⁵⁰ dans les locaux de la SA SOCOFE, Avenue Maurice Destenay, 13 à 4000 LIEGE, sous la présidence de Julien COMPERE, assisté de

.....
.....

1. CONSTITUTION DU BUREAU

Conformément à l'article 33 des statuts, le Président forme le Bureau de l'Assemblée.

Il désigne Madame Marianne BASECQ, en qualité de Secrétaire.

Après accord des intéressés, l'Assemblée désigne *J. Chantoux et*
..... *J.P. Pommerehne*

en qualité de scrutateurs.

Ensuite, le Président constate que, conformément à l'article 30 des statuts, les convocations à la présente Assemblée, contenant l'ordre du jour, ont été envoyées par lettres recommandées quinze jours francs avant la tenue de la présente Assemblée.

Les doubles des convocations, ainsi que les récépissés sont déposés sur le bureau.

La liste des présences, dressée conformément à l'article 32 des statuts est annexée au présent procès-verbal. Il ressort de celle-ci que *440.812* parts sur 458.812 actions représentant le capital social sont représentées à l'Assemblée. Elles donnent droit à voix.

Le Président invite alors l'Assemblée à passer aux points suivants de l'ordre du jour.

**2. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX
COMPTES ANNUELS CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2018**

Monsieur Claude GREGOIRE, Directeur Général, commente le rapport de gestion du Conseil d'administration, y compris les comptes annuels.

Ensuite, la parole est donnée à l'Assemblée.

.....
.....

En l'absence de remarque, l'Assemblée prend acte du rapport présenté.

**3. RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES RELATIF AUX COMPTES
ANNUELS CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2018**

Le Président invite le Collège à donner lecture de son rapport.

Il s'agit d'un rapport sans réserve.....

Ensuite, la parole est donnée à l'Assemblée.

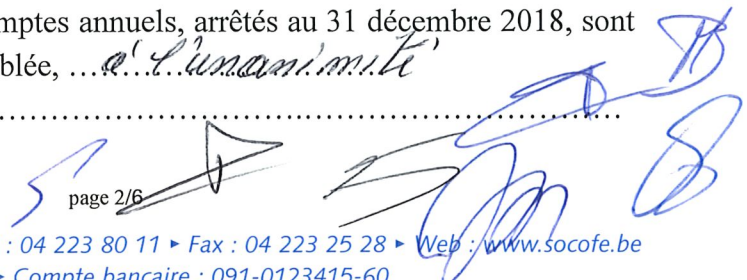
*Le Président conclut que le nouveau format
du rapport du Collège sera joint à la brochure
du rapport annuel 2018.*

En l'absence de remarque, l'Assemblée prend acte du rapport présenté.

4. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

Monsieur le Président soumet les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 aux suffrages de l'Assemblée. Le bénéfice de l'exercice 2018 s'élève à 37.865.719,20 €.

Le scrutin permet de constater que les comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2018, sont tels que présentés, approuvés par l'Assemblée, ... *d'unanimité*





5. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 103.292.264,35 €, le bénéfice à affecter est de 141.157.983,55 €.

Le Président présente, au nom du Conseil d'administration, la proposition de répartition bénéficiaire reprise ci-dessous :

Prélèvements sur les capitaux propres :	0 €
Dotation à la réserve légale :	0 €
Rémunération du capital :	16.517.232,00 €
Bénéfice à reporter :	124.640.751,55 €

La proposition de répartition présentée par le Conseil d'administration est soumise aux suffrages de l'Assemblée.

Le scrutin permet de constater qu'elle est approuvée par l'Assemblée, *à l'unanimité*.
.....Le dividende de l'exercice sera versé le 30 juin 2019.

6. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2018

Monsieur Claude GREGOIRE, Directeur Général, commente le rapport présenté.

.....
.....

Le Président remercie le rapporteur et donne la parole à l'Assemblée.

.....
.....

En l'absence de remarque, l'Assemblée prend acte du rapport présenté.

(Handwritten signatures and initials)

7. RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2018

Le Président invite le Collège à donner lecture de son rapport.

Il s'agit d'un rapport avec résumé.....

Ensuite, la parole est donnée à l'Assemblée.

.....
.....
.....

En l'absence de remarque, l'Assemblée prend acte du rapport présenté.

8. APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018

L'Assemblée prend connaissance des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2018.

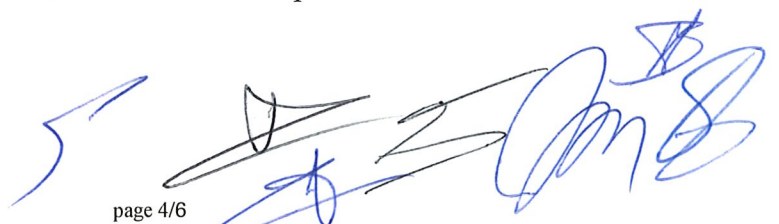
Monsieur le Président communique les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2018 à l'Assemblée. Ceux-ci font état d'un bénéfice part du groupe de 36.770.784 ,96 €.

9. DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée donne, par un vote spécial, décharge pleine et entière pour l'exercice 2018, aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.

10. DECHARGE AU COLLEGE DES COMMISSAIRES

L'Assemblée donne, par un vote spécial, décharge pleine et entière pour l'exercice 2018, au Collège des Commissaires de sa mission de contrôle pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.



page 4/6

11. MANDAT DU COLLEGE DES REVISEURS : RENOUELEMENT

Monsieur le Président expose que le mandat du Collège des Commissaires relatif aux comptes sociaux et consolidés prend fin au terme de la présente Assemblée générale.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale de reconduire le collège des commissaires représenté par PwC Réviseurs d'Entreprises ayant comme représentant permanent Madame Isabelle RASMONT et par RSM InterAudit ayant comme représentants permanents Monsieur Thierry LEJUSTE et Madame Céline ARNAUD comme co-signataires, pour une durée de 3 ans, le mandat échéant le jour de l'Assemblée générale de 2022.

Le montant des émoluments prévus sont de 12.500 €/an HTVA pour les comptes sociaux et consolidés.

Ces montants sont à majorer des cotisations fixes et variables de l'IRE (40 € + 1,3 % du montant des honoraires, soit au total 242,5 €). Ils sont indexables annuellement.

Cette proposition est soumise aux suffrages de l'Assemblée générale.

Le scrutin permet de constater qu'elle est approuvée..... *à l'unanimité*.....

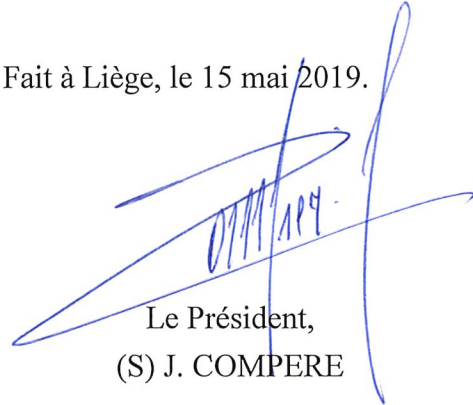
L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée générale ordinaire est levée à *11h05* après lecture et approbation du présent procès-verbal. La liste des présences est annexée et dûment signée. Les signataires du présent procès-verbal signent également un exemplaire du « rapport annuel 2018 » et des comptes consolidés 2018.



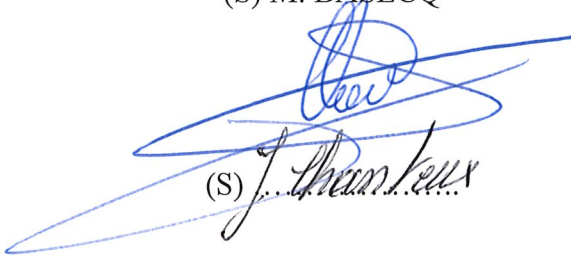
Fait à Liège, le 15 mai 2019.



Le Secrétaire,
(S) M. BASECQ

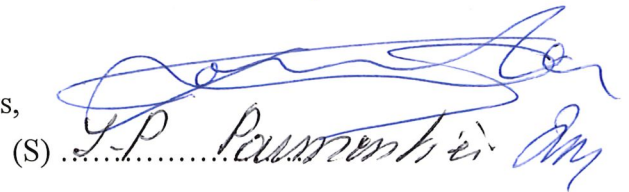


Le Président,
(S) J. COMPERE

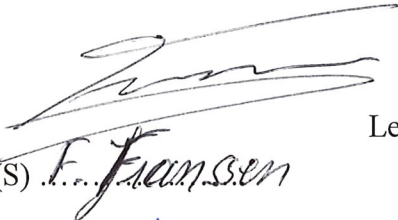


(S) J. THAS

Les Scrutateurs,



(S) P. PAUSANT

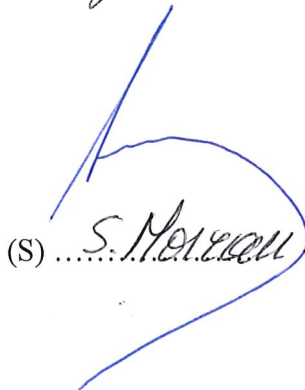


(S) F. FRANSSSEN

Les Actionnaires



(S) PH. ROBERT



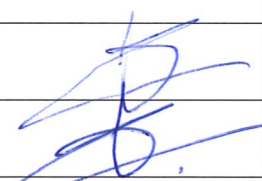
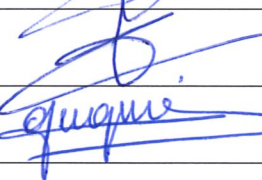
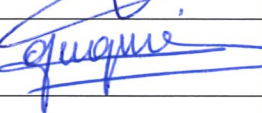




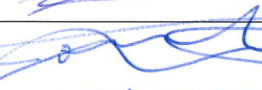




(S) S. MEIREU

Le Collège

(S)

Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2019

LISTE DES PRESENCES

ASSOCIES	PARTS SOUSCRITES	DELEGUES	
		NOM	SIGNATURE
AIEG	6 000		
AIESH	2 000		
FINIMO	201		
IDEA	1 553	à J. Comperé	
IDEFIN	397	à J. Comperé	
IPFH	65 055	C. GREGOIRE	
IPF BW	801	à J. Comperé	
NETHYS	148 535	S. MOREAU et/ou J. COMPERE	
AUXIPAR	10 217		
BELFIUS	22 513	F. FRANSSSEN	
ETHIAS Co	22 513	F.P. Parmentier	
MEUSINVEST	13 000	à J. Comperé	
P&V	20 435	à J. Comperé	
NEB PARTICIPATIONS	121 000	S. MOREAU et/ou J. COMPERE	
SRIW	24 592	à J. Comperé	
TOTAL DES PARTS	458 812		
PARTS REPRESENTEES	440.394		





Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2019

Fait à Liège, le 15 mai 2019

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Basecq'.

Le Secrétaire,
(S) M. BASECQ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Compere'.

Le Président,
(S) J. COMPERE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Chantreux'.

(S) J. Chantreux

Les Scrutateurs,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J.A. Paumontier'.

(S) J.A. Paumontier